

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

SPLA ViaSilva – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 –
Tel : 02.99.35.67.00

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3. Objet du marché : SECTEUR 1 CENTRALITÉ

Lot 1 : Voirie de chantier – Terrassement du merlon – Assainissement eaux usées, eaux pluviales et adduction d'eau potable

Lot 2 : Réseaux de télécommunication, tranchées pour réseaux gaz et HTA

4. Clause sociale - condition d'exécution

Lot 1 : avec un objectif d'insertion de 175 heures.

5. Lieu d'exécution ZAC Atalante ViaSilva – Cesson-Sévigné

6. Durée du marché

La durée des marchés est de 12 mois à compter de l'OS de démarrage.

Date prévisionnelle de démarrage : novembre 2018

7. Modalités de retrait du dossier de consultation

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

8. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SPLA ViaSilva, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de La SPLA ViaSilva, en précisant l'objet de la consultation.

9. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

10. Critères pondérés de jugement des offres

Prix : 40 %

Valeur technique : 60%

11. Renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande via la plateforme de dématérialisation achat public.

Une réponse sera alors adressée à tous les candidats identifiés sur la plateforme de dématérialisation achat public.

12. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

13. Date limite de remise des plis

Le lundi 2 juillet 2018 à 16h00.

14. Date d'envoi à la publication

Le lundi 4 juin 2018.